



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi — que le Département Urbanisme est saisi — que le Gouvernement est saisi — d'une demande de :
permis d'urbanisation — modification de permis d'urbanisation — permis d'urbanisme —
permis d'urbanisme de constructions groupées — certificat d'urbanisme n°2

Le demandeur est la commune de Lontzen ayant son siège à 4710 Lontzen, Rue de l'Eglise, 46

Le terrain concerné est situé à 4711 Walhorn, Rue du Village, 20 et cadastré Div II Sect D N° 396F et 402E

Le projet consiste en l'agrandissement de l'école communale de Walhorn par l'ajout d'un étage sur le côté ouest et sud du bâtiment existant ainsi que la transformation et rénovation du bâtiment existant et présente les caractéristiques suivantes :

D.IV.40 §4 : la demande présente une dérogation au plan de secteur, une partie du projet se situe en zone agricole.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article — D.IV.40 — R.IV.40-1 — D.VIII.13 — du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête publique à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 19h.
- le 085/01/2026 jusqu'à 20 heures;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mme Hompesch téléphone : 087/89 80 57 mail : manuela.hompesch@lontzen.be.

L'enquête publique est ouverte le 05/01/2026 et clôturée le 19/01/2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
 - par courrier électronique à l'adresse suivante :
 - remises à Mme Hompesch dont le bureau se trouve rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen
- L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 3652 commune Lontzen

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Mme Hompesch ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : rue de l'Eglise, 46 à 4710 Lontzen, le 19/01/2026 à 11h

Lontzen, le 18/12/2025

Le Directeur général,
M. STANER



Par le Collège :

Le Bourgmestre,
P.THEVISSEN